

Fiche projet de réussite Éducative

BELLEGARDE SUR VALSERINE (01)

CARACTERISTIQUES LOCALES

Structure juridique porteuse : CCAS

Périmètre : la commune inscrite en REP

Budget global (indicatif) : 180 000€

Autres dispositifs locaux (éducation) : PEL (CEL, CTL, CE)

PARTENARIAT

Équipes pluridisciplinaires : 1 équipe

Composition de l'équipe :

- 1 coordonnateur (Psychologue en systémie et thérapie brève)
- 1 référent parents (EJE)
- 1 référent enfant (animateur BEATEP)

PRIORITÉS

Public(s) prioritaire(s) : enfants de 2 à 16 ans

Nombre d'enfants : 100 enfants au terme de la convention

Objectifs inscrits dans le projet :

- Objectif transversal : Renforcer la fonction parentale
- Inscrire les enfants les plus fragiles dans un parcours éducatif coordonné
- Prévenir et lutter contre toutes les formes de décrochage (scolaires, sociaux, culturels et familiaux)
- Permettre à tous les enfants d'avoir une activité extrascolaire

Principaux axes d'intervention :

- Mettre en place une coordination locale des dispositifs d'accompagnement scolaire.

Pour ce faire, nous avons organisé le réseau local des opérateurs CLAS en lien avec le REP et donc toutes les écoles concernées. Cela implique un ciblage commun (définition de critères) des enfants susceptibles d'être concernés. Une mutualisation des moyens et des stratégies d'action. Une évaluation des résultats et donc du dispositif afin de mesurer les influences sur le territoire. La philosophie du PRE liée à l'accompagnement scolaire permet de remettre l'action en perspective et notamment de construire des parcours individualisés.

- Mettre en place une action de prévention primaire en direction des 4/12 ans.

Organisation du réseau d'acteurs et notamment optimiser les relations clubs de sports et associations sociales. L'expérience montre qu'un lien entre l'école et une activité révèle l'enfant là où on ne voyait qu'un élève et que du même coup la motivation scolaire réapparaît.

Exemples d'actions engagées :

- Pour la partie accompagnement scolaire, nous mettons en place des formations continues pour les intervenants autour des besoins exprimés, mais aussi autour des acquisitions scolaires pour une meilleure compréhension

- Pour la partie prévention précoce, nous mettons en place, un nombre d'évènements sportifs et culturels où les enfants et leurs parents découvrent le plaisir de rejouer ensemble.

Référent du projet : PRIGENT Pierre-Yves

Employeur : ville de Bellegarde sur Valserine

Fiche projet de réussite Éducative

BOURG-EN-BRESSE (01)

CARACTERISTIQUES LOCALES

Structure juridique porteuse : CCAS

Périmètre : Bourg-en-bresse et agglomération

La ZUS Reyssouze , les secteurs Croix Blanche/Dimes et Arbelles/Terre des fleurs
soit 8 écoles primaires situées en REP et 5 collèges dont 2 en REP

L'idée est de constituer plusieurs équipes pluridisciplinaires de proximité, calquées sur les secteurs d'intervention des Centres Médico-Sociaux afin :

Budget global (indicatif) : 310 000 €

Autres dispositifs locaux (éducation) : CEL/ CTL/CLAS, REAAP...

PARTENARIAT

Équipes pluridisciplinaires : 4

Composition de l'équipe :

CCAS	Le coordonnateur PRE
Ville de bourg-en-bresse	Le coordonnateur PEL
Education Nationale	Un représentant du 1 ^{er} degré
	Un représentant du 2 nd degré
DIPAS	Un travailleur social

La composition de ces instances est restreinte, adaptable selon les besoins que laissent pressentir les situations rencontrées de façon à garantir la réactivité de fonctionnement.

PRIORITÉS

Public(s) prioritaire(s) : enfants âgés de 2 à 16 habitants en ZUS et/ou scolarisés en REP

Nombre d'enfants : 100

Objectifs inscrits dans le projet :

- Permettre aux familles d'être actrices de la réussite éducative de leurs enfants
- Assurer la continuité éducative pour les enfants entrant dans le programme de réussite éducative
- Constitution d'un réseau chargé du pilotage, de l'animation, de l'évaluation et de la coordination du dispositif
- Approfondir la connaissance du public concerné pour améliorer et adapter les types d'intervention en fonction des tranches d'âges concernés

Principaux axes d'intervention :

1. Mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement des familles autour de thèmes liés à la santé, à l'éducation...
2. Mise en place d'actions individuelles ou collectives adaptées en fonction des tranches d'âges et en fonction de la réalité des situations rencontrées.
3. Favoriser à terme l'autonomie des enfants suivis dans le cadre du dispositif et de leurs familles.

Exemples d'actions engagées :

- Cartable de l'été : Ouvrir un établissement scolaire pendant les vacances scolaires et proposer un programme d'activités éducatives: scolaires, sportives, loisirs...
- Accompagnement des enfants entrant au CP et de leurs parents : Atténuer la rupture entre l'école maternelle et le CP. Mise en place d'un lieu d'écoute et d'échange pour les parents.
- Fenêtre sur l'avenir : accompagner et soutenir au domicile les parents dans leur fonction éducative notamment au niveau du suivi de la scolarité de leur enfant.
- Valorisation des progrès : Financement partiel ou total d'activités sportives, culturelles, artistiques pour des enfants inscrits dans le dispositif ayant fournis des efforts de progression et/ou montré une évolution positive de leur situation.

Référent du projet : Youssef ZOUBIR, Coordonnateur Enfance

Employeur : Mairie de Bourg-en-Bresse